

Libin, le 10.05.2022



LIBIN

ENTRE CIEL ET TERRE

ARRÊTE DE POLICE - CIRCULATION ROUTIERE

La Bourgmestre,

Vu l'article 133 al.2 de la Nouvelle Loi Communale ;

Vu les lois et règlements concernant la police de roulage et de la circulation ;

Vu l'arrêté de police du 4 mai 2022 concernant les travaux et la fermeture des passages à niveaux n°114 et 115 de Poix Saint-Hubert du 9 mai au 11 mai 2022 ;

Attendu que l'entreprise Socogetra doit également procéder à des travaux sur les passages à niveaux du 12 mai au 13 mai 2022 ;

Attendu qu'il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'éviter les accidents et d'assurer la bonne réalisation des travaux ;

Vu l'urgence ;

ARRETE :

Article 1 : La fermeture des passages à niveau n°114 et 115 à Poix-Saint-Hubert du 12 mai au 13 mai 2022. Une déviation est mise en place en venant de Libin (idem arrêté de police du 4 mai 2022).

Article 2 : La signalisation et la déviation seront mises en place par le demandeur telle qu'elles sont imposées par l'A.G.W. du 16.12.2020, à l'exclusion de toute autre.

Article 3 : La signalisation et la déviation qui, en raison de l'évolution des travaux ou de leur interruption, ne sont plus justifiées, devront être enlevées ou efficacement masquées.

Article 4 : Les infractions à la présente seront punies des peines prévues par la loi et les règlements relatifs à la police de roulage.



La Bourgmestre,

A. LAFFUT

Commune de

6890 Libin

Rue du Commerce, 14

Tél. 061 26.08.10

Fax. 061 65.63.81

administration@libin.be